

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU COMITÉ SYNDICAL  
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE  
SEANCE DU 12 DECEMBRE 2019**

**Délibération n°:** DL 60/2019

**Objet :** Technique  
Approbation de la convention avec l'éco-organisme Eco DDS pour la collecte des Déchets Diffus Spécifiques et des avenants subséquents

**DATE DE CONVOCATION**

Le 06/12/2019

EN EXERCICE : 42  
PRESENTS : 23  
VOTANTS : 23

L'an deux mil dix-neuf,

Le jeudi 12 décembre 2019,

Les membres du Comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

- M. AMBROISE (titulaire - CPS)
- M. BERNARD (titulaire - CPS)
- M. BINICK (titulaire - CCHVC)
- M. BLIN (titulaire - CPS)
- M. BONNET (titulaire - CPS)
- M. BOYER (titulaire - CPS)
- M. CAHAREL (titulaire - CPS)
- M. CAMBON (titulaire - CPS)
- M. CARRE (titulaire - CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire - CPS)
- Mme FARGEOT (titulaire - CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire - CPS)
- Mme GELOT (titulaire - CPS)
- M. GLEIZE (titulaire - CPS)
- M. MARTIN (titulaire - CPS)
- M. QUEANT (titulaire - CPS)
- M. SFERRAZZA (titulaire - CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS)
- M. VALENTIN (titulaire - CPS)
- Mme VIALA (titulaire - CPS)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- M. VIVIEN (titulaire - CPS)
- Mme VON EUW (titulaire - CCHVC)

**Absents excusés :**

M. ADRAS (titulaire - CPS) ; M. BARSANTI (titulaire - CPS) ;  
M. BAY (titulaire - CCHVC) ; M. BOUAZZAOUI (titulaire - CPS) ;  
M. CORDIER (titulaire - CPS) ; Mme DARMON (titulaire - CPS) ;  
M. DA SILVA (titulaire - CPS) ; M. DEBRAS (titulaire - CPS) ;  
M. LECLERC (titulaire - CPS) ; Mme LECLERCQ (titulaire - CPS)  
Mme LINDECKER (titulaire - CPS) ; M. MONTAGNON (titulaire - CCHVC) ;  
Mme MORCH (titulaire - CPS) ; M. OSSENI (titulaire - CPS) ;  
M. PAGE (titulaire - CPS) ; M. PANCIATICI (titulaire - CPS) ;  
M. PELLETANT (titulaire - CPS) ; M. PONS (titulaire - CPS) ;  
M.ROS (titulaire-CPS) ; Mme WICHEREK-JOLY (titulaire - CPS).

**Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.**

**Monsieur Brice CAHAREL est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.**

## Délibération DL60/2019

### **TECHNIQUE APPROBATION DE LA CONVENTION AVEC L'ECO-ORGANISME ECODDS POUR LA COLLECTE DES DECHETS DIFFUS SPECIFIQUES ET DES AVENANTS SUBSEQUENTS**

#### ***Le comité syndical,***

**Vu** le code de l'environnement, notamment ses articles L. 541-10, L. 541-10-4 et R. 543-234 ;

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2122-22, L 2122-23, L 5211-6 et suivants du C.G.C.T,

**Vu** la création de l'éco-organisme EcoDDS (Déchets Diffus Spécifiques des ménages), depuis le 20 avril 2013, dont la mission est d'organiser la collecte sélective des DDS ménagers et leur traitement à l'échelle nationale.

**Vu** l'arrêté du 16 août 2012 modifié fixant la liste des produits chimiques pouvant présenter un risque significatif pour la santé et l'environnement prévue aux I et III de l'article R. 543-228 du code de l'environnement ainsi que les critères prévus au 1° du II du même article ;

**Vu** l'arrêté du 28 février 2019 portant agrément d'un éco-organisme de la filière des déchets diffus spécifiques ménagers, la société EcoDDS, publié au JORF n°0059 du 10 mars 2019,

**Vu** la note de présentation,

**Vu** la convention annexée et les avenants,

#### ***Après en avoir délibéré, à l'unanimité,***

**Autorise** le Président à signer la convention de partenariat avec l'éco-organisme EcoDDS pour la collecte et le traitement des Déchets Diffus Spécifiques ménagers et les avenants subséquents.

**Prend acte** de l'intérêt de déclarer la déchèterie de Villejust comme point d'apport volontaire des DDS ménagers auprès de l'éco-organisme EcoDDS,

**Prend acte** de l'intérêt de percevoir les soutiens financiers prévus par la convention d'EcoDDS au titre des équipements et infrastructures des collectes de déchets ménagers, ainsi que des actions de communication dédiées au flux,

**Autorise** le Président à signer tous documents afférents à cette convention,

**Dit** que les recettes correspondantes seront imputées à la section de fonctionnement au budget « public ».

Fait à Villejust,  
Pour extrait conforme



**Le Président**

**Jean-François VIGIER**

Pièce transmise en Préfecture le :  
Affichée le :

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

**Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse**

**Utilisateur : Bruneau**

### Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL60_2019
Date de la décision:	2019-12-12 00:00:00+01
Objet:	Approbation de la convention avec l'éco-organisme Eco DDS pour la collecte des Déchets Diffus Spécifiques et des avenants subséquents
Classification matières/sous-matières:	1.1
Identifiant unique:	091-200062321-20191212-DL60_2019-DE

### Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
091-200062321-20191212-DL60_2019-DE-1-1_0.xml	text/xml	1208
<i>nom original:</i>		
Annexe dl60 2019.pdf	application/pdf	381443
<i>nom de métier:</i>		
99_DE-091-200062321-20191212-DL60_2019-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	381443
<i>nom original:</i>		
dl60 2019.pdf	application/pdf	111600
<i>nom de métier:</i>		
99_DE-091-200062321-20191212-DL60_2019-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	111600
<i>nom original:</i>		
Note présentation dl60 2019.pdf	application/pdf	80179
<i>nom de métier:</i>		
99_DE-091-200062321-20191212-DL60_2019-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	80179

### Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	23 décembre 2019 à 15h34min07s	Dépôt initial
En attente de transmission	23 décembre 2019 à 15h35min13s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	23 décembre 2019 à 15h35min26s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	23 décembre 2019 à 15h42min46s	Recu par le MIAT le 2019-12-23